

De nouveaux projets pour les Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis à l'horizon 2018

Septembre 2017

En résumé

L'AP-HP partage son projet concernant son implantation à Bondy : elle maintient, au sein de l'AP-HP, l'hôpital Jean-Verdier à Bondy.

Elle s'appuie sur un projet ambitieux élaboré par la communauté médicale et que celle-ci a adopté à une très large majorité.

Sa logique première est une réponse plus cohérente aux besoins de santé de la population et aux enjeux du territoire.

Le projet, tel qu'il a été élaboré, répond à des exigences de qualité et de sécurité des soins et maintient sur l'ensemble des hôpitaux une approche universitaire.

L'AP-HP souhaite associer largement ses partenaires (collectivités locales, médecine de ville, centres de santé notamment) à la réalisation d'un projet innovant au service des habitants.

Ce projet ne signifie pas un désinvestissement de l'AP-HP sur le territoire de Seine-Saint-Denis.

Au contraire, il nécessite de mobiliser des financements tant sur Avicenne que sur Jean-Verdier.

La prochaine étape est la sécurisation de ces financements, condition préalable à sa pleine réalisation.

Quels sont les enjeux ?

Les Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis de l'AP-HP auxquels appartiennent les hôpitaux Avicenne à Bobigny et Jean-Verdier à Bondy, ont engagé depuis plus d'un an une réflexion sur l'évolution de leur projet médical.

Cette réflexion a été conduite par la communauté médicale à partir des critères suivants : la bonne réponse aux besoins de santé des populations et aux besoins spécifiques du territoire ; la sécurité et la qualité des soins ; l'attractivité pour les équipes.

Implanté sur un territoire en pleine évolution - création de nouvelles lignes de transports publics (Grand Paris Express), construction du campus hospitalo-universitaire Grand-Paris Nord à Saint-Ouen... - ce projet doit permettre de garantir, dans chacun des hôpitaux, une offre de soins spécifique et complémentaire, adaptée aux besoins des personnes, tout en permettant une bonne utilisation des ressources qui leur sont allouées.

L'AP-HP tient à réaffirmer ainsi son ancrage en Seine-Saint-Denis.

Quel projet médical pour les hôpitaux Jean-Verdier et Avicenne ?

En septembre 2017, la communauté médicale s'est prononcée en faveur d'un nouveau projet médical, lors d'un vote en Commission Médicale d'Etablissement locale (CMEL).

Le projet a pour objectif de rassembler à l'hôpital Avicenne les services de soins critiques et interventionnels et de consacrer l'hôpital Jean-Verdier à des activités centrées sur la réponse aux besoins de santé de proximité, le lien ville-hôpital, les consultations spécialisées et l'hospitalisation de jour, le diagnostic nécessitant un plateau technique pluridisciplinaire.

Plus particulièrement pour Jean-Verdier à Bondy...

L'hôpital Jean-Verdier proposera une nouvelle offre de soins, innovante et couplée à une activité hospitalo-universitaire de proximité.

Le service d'accueil des urgences sera maintenu au sein de l'hôpital Jean-Verdier avec des lits d'hospitalisation pour le cas où l'état du patient ne lui permet pas un retour à son domicile.

L'hôpital Jean-Verdier disposera de consultations pour 15 spécialités médicales et chirurgicales (contre six actuellement) avec notamment de nouvelles consultations en addictologie, rhumatologie et médecine infectieuse et tropicale. Un espace santé proposera également des actions de prévention, de dépistage et d'éducation thérapeutique. Le suivi des patients se fera en consultation ou en hôpital de jour.

Plus particulièrement pour Avicenne à Bobigny...

Les activités d'hospitalisation complète des services d'hépatologie, d'endocrinologie et la diabétologie-nutrition, ainsi que l'unité de radiologie interventionnelle seront transférées à l'hôpital Avicenne. Il en sera de même du pôle femmes-enfants : assistance médicale à la procréation, maternité-gynécologie, pédiatrie, urgences pédiatriques. Une activité de consultation pour ces disciplines, y compris le suivi de grossesse, sera maintenue à l'hôpital Jean-Verdier. L'hôpital Avicenne prendra en charge les patients de Jean-Verdier nécessitant des interventions ou de l'hospitalisation complète, dans un environnement médical moderne, complet et hautement spécialisé.

S'agit-il de fermer l'hôpital Jean-Verdier ?

Non. Il s'agit au contraire de lever les incertitudes sur le devenir de cet hôpital en lui maintenant son rôle utile pour le territoire et en organisant mieux les complémentarités avec l'hôpital Avicenne et les professionnels de santé du territoire.

L'AP-HP, qui vient de décider d'investir 8 M€ pour la rénovation des urgences de l'hôpital, souhaite faire de celui-ci un établissement innovant offrant une prise en charge unique en Ile-de-France, avec des parcours personnalisés pour les patients, et notamment les bondynois pour qui l'accès aux soins sera facilité. L'hôpital Jean-Verdier reste un fort point d'ancrage pour l'avenir du groupe hospitalier.

Dans quel calendrier s'inscrit-on ?

Fin 2017, pour l'hôpital Jean-Verdier, de nouvelles spécialités seront introduites pour développer l'offre de soins en matière de consultations et fin 2018, les travaux de rénovation des urgences seront engagés. Début 2019, les activités adultes spécialisées seront transférées à l'hôpital Avicenne.

Le calendrier de la rénovation du site Jean-Verdier sera précisé après les études techniques préalables. Il n'y a pas à ce jour de calendrier pour le pôle Femmes-Enfants, qui nécessite au préalable de garantir le financement des investissements importants requis.

Quels sont les engagements de l'AP-HP ?

L'hôpital Jean-Verdier doit être un hôpital fort et innovant. Le projet doit apporter les améliorations attendues dans la prise en charge des patients et dans les conditions de travail des personnels. Il sera construit avec toutes les parties prenantes : équipes médicales et soignantes, tissu institutionnel local, associations, représentants des usagers...

Il devra par ailleurs aussi être bâti autour d'un plan de financement viable.

Quel est le devenir des équipes de Jean-Verdier ? Quel accompagnement pour les professionnels ?

Les équipes soignantes auront le choix d'accompagner le transfert des services à l'hôpital Avicenne ou de rester à l'hôpital Jean-Verdier.

De nouveaux types de prise en charge, autour de parcours patient individualisés étant prévus

à Jean-Verdier, un accompagnement sera proposé aux personnels qui auront fait le choix de rester.

Par exemple, un professionnel pourrait s'occuper d'un même patient pour différents besoins : sa prise de rendez-vous, l'élaboration du compte-rendu, la communication avec le médecin traitant, l'organisation du transport, ...

Quels sont, pour les patients, les avantages de ce nouveau projet ?

Il sera proposé à l'hôpital Jean-Verdier :

- un plateau technique très performant accessible pour tous les patients ayant une prescription de leur médecin de ville ou de l'hôpital : imagerie conventionnelle, IRM et scanner, prélèvements biologiques et explorations fonctionnelles ;
- des consultations avec et sans rendez-vous pour 15 spécialités (au lieu de 6 actuellement) ouvertes 5 jours sur 7 pour toute la famille, adultes et enfants ;
- le service d'accueil des urgences continuera de fonctionner 24h/24 et 365 jours par an ;
- le planning familial reste à l'hôpital Jean-Verdier et les IVG médicamenteuses y seront assurées ;
- les espaces seront redimensionnés et les équipements renouvelés ;
- le patient bénéficiera d'une prise en charge globale et accompagnée ;
- une équipe dédiée au parcours de soins du patient sera constituée, pour faciliter les rendez-vous entre Jean-Verdier, Avicenne et René-Muret. Cette équipe organisera si nécessaire le transport du patient et transmettra tous les documents au médecin traitant ;
- un espace santé proposera à toute la famille des actions de prévention et dépistage.

Quels seront les bénéfices de cette nouvelle organisation pour les professionnels de santé du territoire ?

- Ils pourront adresser leurs patients directement pour des examens ou des consultations spécialisées, grâce à des circuits dédiés.
- Les professionnels du territoire bénéficieront de relations facilitées avec les professionnels de l'hôpital (mise en contact, gestion du dossier patient...)
- L'hôpital Jean-Verdier aura une véritable vocation universitaire. Il sera un lieu de formation des futurs professionnels de santé. De nombreux projets de recherche y seront menés, notamment sur les populations spécifiques qui y sont prises en charge. Un partenariat avec IMAGINE -institut de recherche et de soins innovants dont l'objectif est de dépister et guérir les maladies génétiques- est déjà engagé. Les patients pourront ainsi bénéficier des dernières innovations thérapeutiques.